

**VOLET DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENT DE L'ÉTUDE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE (OU F.A.N) POUR LA VILLE DE BERGUES (NORD DE LA FRANCE)**

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire avec Aline Le Coeur (paysagiste) et Ludovic Durieux (architecte – urbaniste), **agora** a pris en charge le volet déplacements et stationnement de l'étude F A N (Fonds pour l'Aménagement du Nord) cadre de vie. Ce volet « mobilité » équivaut à un micro – PDU (plan de déplacements urbains) dans sa méthodologie et son approche.

Comme ville fortifiée, Bergues présente des atouts qui influencent son accessibilité et la mobilité des personnes et des véhicules en son sein. Ne disposant que de trois portes d'accès, complétées par deux autres rues traversant les remparts, les accès au centre sont naturellement dimensionnés de manière restrictive.

Ceci permet : ! Le maintien aisé à l'extérieur de l'essentiel du trafic de transit. ! Le renforcement des « effets de porte » ou transitions entre le milieu extérieur (voiries régionales) et l'intra-muros, dont le caractère local est évident, avec un impact favorable sur les vitesses pratiquées, le volume des circulations, et la convivialité de la cohabitation des voitures et piétons. ! Une gestion facilitée du stationnement, celui-ci se dirigeant volontiers vers les places publiques les plus accessibles en vue d'y stationner et de poursuivre le parcours à pied.

Les bus, principalement à usage scolaire, effectuent des correspondances sur la Grand'Place, mais ce transfert de voyageurs n'est que faiblement lié aux écoles du centre.

De par son analyse de la rotation du stationnement et de l'organisation des circulations, Agora a permis d'orienter les choix en matière d'accessibilité du centre et de gestion du stationnement. Ces éléments ont été essentiels pour objectiver le débat sur l'usage de l'espace public avec les habitants, les commerçants et les élus.

Le micro-PDU embraie sur ces acquis en proposant de réglementer les durées de stationnement dans les aires de plus forte demande (axe commerçant) et en reportant le stationnement de longue durée (touristes d'un jour, employés, ...) sur des places plus éloignées ou hors des remparts. Un parking extérieur à la gare SNCF est proposé, de même qu'un pôle d'échange bus <-> bus et bus <-> train à la gare. Un axe de circulation piétonne relie la gare au centre (axe touristique, dit «axe noble»).

Ce report à l'extérieur des bus et d'une part des automobiles (uniquement le stationnement d'une demi-journée et plus) permet de libérer de l'espace au centre pour d'autres activités. Un réaménagement paysager et fonctionnel des places publiques est ainsi possible, au bénéfice de l'attractivité touristique et commerciale.

Pour l'instant, la Ville de Bergues et la Communauté de Communes se sont lancées dans la réalisation du pôle multimodal, qui permettra de libérer les espaces pour le réaménagement du centre ville et de la Grand' Place.

